



Remboursement sinistre maison

Par **Nicolaasmdb**, le **17/03/2011 à 14:54**

Bonjour,rnJ' ai eu un dégât des eaux dans ma maison. Un devis a été fait et approuvé par l'expert et l' assurance. Suite à diverses lenteurs je souhaite faire exécuter les travaux par d'autres moyens et me faire rembourser tout ou partie (70%) par l'Assurance sans passer par l'entreprise "agrée": est-ce possible ?rnMerci,rnnicolasmdb

Par **aie mac**, le **17/03/2011 à 21:50**

bonjourrn[citation]est-ce possible ? rn[/citation]rnoui.

Par **Nicolaasmdb**, le **18/03/2011 à 10:25**

Que dois-je faire concrètement: envoyer une lettre recommandée à l'assurance ? Faire les travaux et exiger le remboursement ? Négocier ?rnMerci.rnNicolas

Par **aie mac**, le **18/03/2011 à 18:49**

le plus simple est d'appeler l'assureur pour lui en faire part, pour qu'il puisse de son côté annuler l'ordre de mission qu'il a établi, si j'ai bien compris, pour l'entreprise agréée.